

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

H2O MULTIEMERGING DEBT

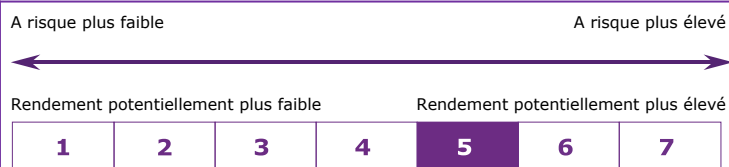
Code ISIN : FR0012329084 Part I(C)

Société de gestion : H2O AM LLP (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2,5% l'an à celle de l'indice de référence libellé en USD composé de 50 % de l'indice JPM EMBI Global Diversified et 50 % de l'indice JPM GBI EM Global Diversified, non couvert du risque de change. Ces indices J.P.Morgan représentent le comportement des dettes souveraines d'une quinzaine de pays émergents, respectivement émises en monnaie étrangère ou locale, et intègrent les coupons versés.
- La politique d'investissement de cet OPCVM, consiste à rechercher une surperformance par rapport à l'indice de référence indépendamment des conditions de marchés par la mise en place de différentes stratégies de gestion et ce, dans le respect de son budget de risque global fixé pour son portefeuille, sur un horizon de 3 ans. La gestion s'appuie sur des positions stratégiques et tactiques ainsi que des arbitrages sur les marchés de taux et de devises, libellés en devises des pays émergents ainsi que sur les devises du G10. La fourchette de sensibilité aux taux sera comprise entre 0 et 10.
Cet OPCVM a pour classification AMF : Obligations et titres de créance internationaux.
- La stratégie d'investissement repose sur une allocation du budget de risque en suivant une approche top down. Cette allocation se partage sur deux types d'actifs principaux :
D'une part, la gestion des obligations émergentes – représentant au minimum 50% des actifs du fonds - cherchera à optimiser la sensibilité de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence et par rapport aux taux directeurs. Les obligations gouvernementales représenteront la large majorité des titres sélectionnés alors que les titres corporate seront limités à 25% de l'actif. L'ensemble de ces titres ne souffriront d'aucune limite en termes de qualité de crédit, évaluée par la société de gestion et pourront donc contenir des titres spéculatifs.
D'autre part, la gestion des devises en articulant les positions prises autour de la devise de référence de l'OPCVM (le dollar US) par rapport aux autres devises du G10 et aux devises émergentes.
L'objectif de surperformance par rapport à l'indice composite sera encadré par le respect d'une Tracking Error annuelle ex ante moyenne comprise entre 0% et 5% et pourra avoir recours aux contrats financiers dans un but d'exposition et/ou couverture.
- Malgré la devise de la part I(C) (l'euro), le risque de change n'est absolument pas couvert.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque de cet OPCVM est de niveau 5 en raison de sa volatilité qui devrait se situer entre 5% et 9% et de son exposition aux marchés taux et devises des pays émergents. Ce niveau représente, sur une échelle de 7, le risque associé à l'OPCVM

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : Risque de crédit : il résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : Risque de liquidité : représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie** : Risque de contrepartie : représente le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : Impact des techniques de gestion notamment des Instruments financiers à Terme : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	0,76%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, (composé de 50 % de l'indice JPM EMBI Global Diversified et 50 % de l'indice JPM GBI EM Global Diversified, non couvert du risque de change), + 2,5% par an, soit 0,04% pour l'exercice précédent.
------------------------------	---

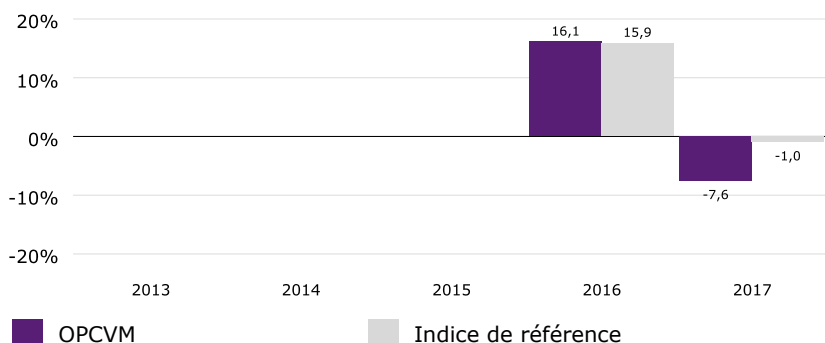
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.h2o-am.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2014.**
- **Année de création de la part I(C) : 2014.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : H2O AM LLP – 10 Old Burlington Street – London W1S 3AG, Grande Bretagne ou à l'adresse électronique suivante : info@h2o-am.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.h2o-am.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.h2o-am.com.
- La responsabilité de H2O AM LLP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.